



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 17
Voix favorables : 17
Voix défavorables :
Abstentions :
Refus de prendre part au vote :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30/03/2023

DELIBERATION
n° CA 2023_34

relative aux modalités de désignation des représentants des personnels et des usagers de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse -TSE qui siègent dans les conseils centraux de l'Université Toulouse Capitole

Vu le code de l'éducation,

Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, notamment son article 8,

Vu le Décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts,

Vu la délibération n°CA 2023_33 relative aux modalités de désignation des représentants des personnels et des usagers de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE qui siègent dans les conseils centraux de l'Université Toulouse 1 Capitole,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er} :

Les représentants des personnels et des usagers de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse -TSE qui siègent dans les conseils centraux de l'Université Toulouse Capitole sont les suivantes :

CR : 1 représentant ou une représentante du collège des professeurs des universités et personnels assimilés : **Monsieur Arnaud Reynaud**

CR : 1 représentant ou une représentante du collège des personnels habilités à diriger des recherches : **Madame Pépita Miquel-Florensa**

CR : 1 représentant ou une représentante du collège des personnels pourvus d'un doctorat autre que d'université ou d'exercice : **Aucun représentant**

CEVE : 1 représentant ou une représentante du collège des professeurs des universités et assimilés : **Monsieur David Alary**

CEVE : 1 représentant ou une représentante du collège des autres enseignants-chercheurs et enseignants CEVE : **Monsieur Philippe Alby**

CEVE : 1 représentant ou une représentante du collège des usagers : **Madame Elisa Pelletier**

CEVE: 1 représentant ou une représentante du collège des personnels BIATSS : **Madame Marion Thamalet**

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le président du conseil d'administration,

Jean-Brice DUMONT

DocuSigned by:

E7C5D6DE57074D4...